

Pratique de la navigation

# Où apprendre à manœuvrer ?

La pertinence de votre éditorial dans le numéro de février m'a encouragé à me mettre au clavier pour vous demander un renseignement.

Porteur de permis côtier depuis août dernier, mais citadin vivant à 400 km de la côte la plus proche, je n'ai pas eu l'occasion de naviguer.

La formation pratique reçue pour l'obtention de mon permis a été simpliste et ne me permet pas

de prendre la mer sereinement. Prudent de nature, et responsable, j'estime ne pas avoir de formation suffisante pour piloter sans être un danger.

Je recherche donc un parrain qui accepterait de m'initier un peu plus au cabotage afin d'acquérir une connaissance pratique plus fiable. Accoster, apponter, jeter l'ancre (et la remonter), trouver une place d'amarrage dans un port

inconnu sont les principales lacunes dans ma formation de plaisancier débutant. Connaissez-vous quelqu'un ou un organisme (club ou autre) qui pourrait consacrer un peu de temps et surtout de la patience à un novice de 40 ans ? Je vous remercie et je vous félicite pour la qualité de votre magazine qui m'informe et me fait rêver.

Roger Wansart (Luxembourg, par e-mail)

## La réponse de *neptune*

Votre prudence vous honore. Vous signalez un vrai manque dans le paysage motonautique français, celui d'écoles de croisière ou de formation au moteur, comme cela se pratique pour la voile. Nous relayons votre appel auprès d'autres lecteurs qui rechercheraient un équipier et qui, par la même occasion, vous initieraient aux bases de la manœuvre. Parmi les pistes à explorer, un stage en école de voile permet également d'appréhender la mer et les manœuvres aussi sûrement qu'avec un bateau à moteur. Le vent, la mer, les courants, les manœuvres sont souvent plus difficiles sur un voilier que sur un bateau à moteur, mais les deux genres partagent beaucoup de points communs. Vous pouvez vous rapprocher aussi de l'école de navigation du port de Hyères (tél. 04 94 38 83 31). Son directeur, M. Claude Lanteri, propose des stages de permis hauturier embarqués. Ils s'effectuent à bord d'un catamaran à moteur Lagoon de 13 m. Si ce stage week-end est axé principalement sur la navigation, il permet de se familiariser avec les manœuvres de port. En complément, l'école organise également des cours particuliers de manœuvres, adaptés à la demande du client. Enfin, n'oubliez pas que, seule, la pratique a valeur d'expérience, et qu'il n'y a aucun risque à naviguer, par très beau temps et à petite vitesse près des côtes, pour vous amarriner et vous exercer à la manœuvre.



Les écoles formant au permis bateau prodiguent une formation pratique relativement sommaire par rapport à la réalité de la navigation. Les formations purement pratiques ou les clubs de bateaux à moteur (comme les clubs de voile) n'existent pas.